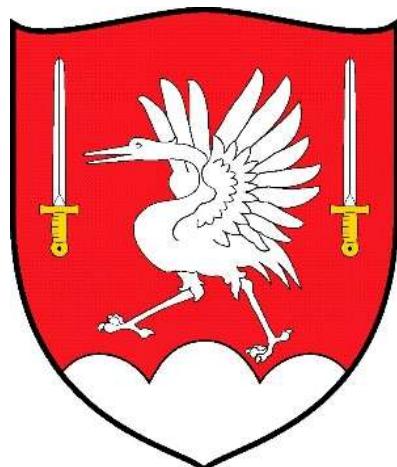


Commune de Bas-Intyamon



LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON



Calendrier des activités en pages 16 à 20

Table des matières

<i>Vœux</i>	3
<i>Population Bas-Intyamon</i>	4
<i>Assemblée communale du 2 décembre 2025</i>	5
<i>Élections communales</i>	6
<i>Contrôle des habitants – diverses démarches</i> :	7
<i>Cartes journalières CFF dégriffées</i>	8
<i>Vente de bois de feu</i>	9
<i>Moloks – Sacs poubelles taxés</i>	10
<i>Déchetteries</i>	10
<i>Batteries et appareils électroniques</i>	11
<i>Travaux de déneigement – stationnement des véhicules</i>	12
<i>Prévenir le risque d'incendie durant les fêtes</i>	13
<i>Bibliothèque régionale de l'Intyamon</i>	14
<i>Prestations complémentaires pour familles</i>	15
<i>Le Senior Club dès 60 ans</i>	16
<i>Entre légendes et vérités</i>	21
<i>Historique de la tradition des Petits soldats du Mardi Gras à Villars-sous-Mont</i>	22
<i>Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !</i>	24
<i>PRO JUVENTE – Ateliers en ligne gratuits</i>	25
<i>Tournoi Sekulic</i>	26
<i>Abonnement jeunes de 18 ans !</i>	28
<i>Option Gruyère</i>	29
<i>PNR</i>	30
<i>SIV de Villars-sous-Mont</i>	31
<i>Chœur Mixte - La Voix des Alpes</i>	32
<i>1876 – L'incendie</i>	33
<i>En faveur de l'animation du Home de l'Intyamon</i>	34
<i>Calendrier des sociétés et manifestations</i>	35

Vœux

À l'approche de cette période de fêtes, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux.

Que Noël vous apporte douceur, partage et sérénité, et que la nouvelle année 2026 soit synonyme de santé, de bonheur et de réussite pour chacun d'entre vous.

Puissions-nous continuer ensemble à faire vivre nos villages, dans un esprit de solidarité, de convivialité et d'ouverture.

Merci à toutes celles et ceux qui, par leur engagement et leur bienveillance, contribuent chaque jour à la vitalité de notre communauté.

Joyeux Noël et belle année 2026 à toutes et à tous !



Population Bas-Intyamon

2025 en quelques chiffres, c'est à ce jour :
(Situation au 1^{er} décembre 2025)

Bas-Intyamon compte 1'763 résidents au 1^{er} décembre 2025.

Selon les détails suivants :

Répartition par secteur	Résidents
Enney	932
Estavannens	504
Villars-sous-Mont	327
Total	1'763

Répartition par sexe	
Femmes	848
Hommes	915
Total	1'763

Répartition par nationalité	
Résidents de nationalité suisse	1'378
Résidents de nationalité étrangère	385
Total	1'763

Par tranches d'âges	
Personnes âgées entre 0 et 17 ans	376
Personnes âgées entre 18 et 100 ans	1'387
Total	1'763

Événements d'état civil et mutations durant l'année	
Naissances	14
Décès	12
Arrivées	112
Départ	110
Variation	+4



Assemblée communale du 2 décembre 2025

Budgets 2026

Réunis en Assemblée communale du 2 décembre 2025, les 39 citoyens de Bas-Intyamon présents ont accepté les budgets 2026 de résultats et d'investissements.

Budget de résultats

Le budget de résultats 2026 validé présente un excédent de charges (déficit) envisagé de CHF 820'159.- (CHF 490'006.- en 2025) pour un total de charges de CHF 9'592'269.- et CHF 8'772'110.- de revenus.

Budget des investissements

Les investissements 2026 proposés par le Conseil communal ont également été approuvés. Ils présentent des dépenses pour CHF 4'013'545.- et des recettes de CHF 1'877'965.-, soit des investissements nets totaux de CHF 2'135'580.-.

Les nouveaux investissements (montants bruts) autorisés par l'Assemblée communale pour 2026 sont :

CHF 426'000.-	Liaison piétonne Afflon-Enney, Chemin des Charrières
CHF 38'000.-	Entretiens routiers : Route de la Sarine – Enney, entretiens routiers
CHF 25'000.-	Entretiens routiers : Chemin des Planchettes
CHF 42'000.-	Entretiens routiers : Route de la Gare
CHF 70'000.-	Etude pour deux arrêts de bus – Route des Rez
CHF 370'000.-	Réalisation d'une conduite d'eau potable Maillage Les Charrières
CHF 80'000.-	Etude de l'agrandissement accueil extrascolaire
CHF 1'100'000.-	Rénovation des appartements – chauffage et enveloppe énergétique / Ancienne école – Villars-sous-Mont
CHF 2'151'000.-	Total

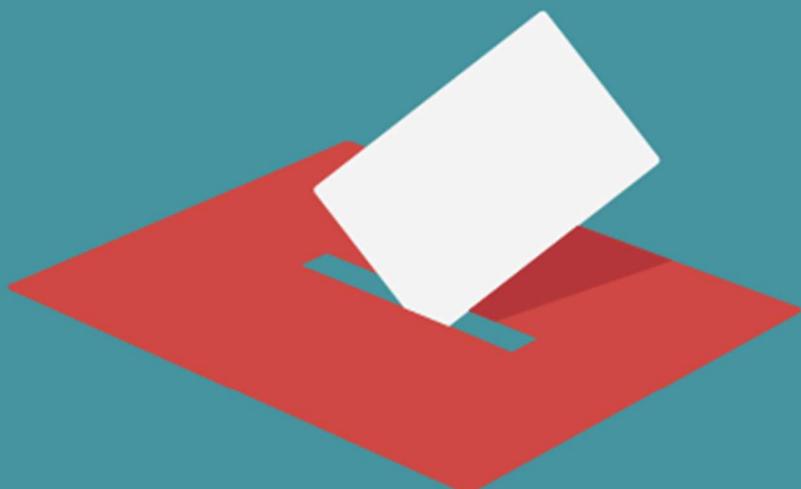
Autres décisions

L'Assemblée a également pris connaissance de la planification financière 2026-2030 élaborée par la Fiduciaire BDO.

Elle a validé les statuts de la nouvelle Corporation forestière « Les Merlas » ainsi que le règlement général de police, qui entrera en vigueur dès son approbation par la Direction de la sécurité, de la justice et du sport. Elle a, finalement, approuvé les modifications des statuts de l'Association Secours Sud Fribourgeois.

Élections communales

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 VOTRE VOIX COMpte!



- ✓ Vous avez un **permis C**
- ✓ Vous avez **18 ans et +**
- ✓ Vous habitez le **canton de Fribourg** depuis au moins cinq ans

Vous avez le droit de voter et d'être élu-e dans votre commune

**Participez aux élections communales
le 8 mars 2026 !**



Infos
et outils
←



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FRIEDBURG



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale des migrations CFM



association des citoyens fribourgeois

friburger gewandeverband



Contrôle des habitants – diverses démarches :

Attestations de sortie de territoire pour les mineurs

Lorsqu'un enfant mineur quitte le territoire sans être accompagné d'un représentant légal, ce dernier doit lui autoriser la sortie du territoire.

De ce fait, sur le site internet communal www.bas-intyamon.ch à la page « Administration et services », puis « Contrôle des habitants », vous trouverez en bas de la page, dans les documents, le formulaire « Autorisation de voyage ».

Le représentant légal se porte garant en remplissant le formulaire et en venant le certifier à l'Administration communale, aux heures d'ouverture. Un émolumment de CHF 5.00 vous sera alors demandé.

Le Contrôle des habitants de la Commune de Bas-Intyamon attestera l'identité de la personne signataire du document et déclinera toute responsabilité quant à l'exactitude des données indiquées.

Commandes de documents d'identité

Vous pouvez faire établir votre carte d'identité à l'Administration communale. Pour ce faire, il faut vous munir :

- De votre ancienne carte d'identité
- Si votre document d'identité a été perdu ou volé, il faut l'annoncer à la gendarmerie, qui établira un document de perte. Celui-ci doit nous être remis.
- D'une photo passeport récente et de bonne qualité
- Coût : pour un adulte – validité 10 ans : CHF 70.00 pour un enfant – validité 5 ans : CHF 35.00

Le délai pour l'établissement d'un document d'identité est de 10 jours ouvrables.

Nous vous recommandons d'anticiper vos demandes à l'Administration communale, tenant compte de la fermeture de celle-ci durant les fêtes de fin d'année.

Guichet virtuel

Certaines démarches administratives et commandes de documents sont possibles directement depuis chez vous ! Par exemple, annoncer votre déménagement, ou commander des attestations.

Comment procéder ?

1. Aller sur le site internet communal www.bas-intyamon.ch à la rubrique « Guichet virtuel » ;

Bien entendu, vous avez toujours la possibilité d'annoncer un changement d'adresse soit en prenant contact avec l'Administration communale, soit en vous rendant à nos bureaux.

Nous traiterons les commandes en ligne dans les 48 heures ouvrables (**excepté durant les fermetures de l'Administration communale**).

Cartes journalières CFF dégriffées

Les cartes journalières dégriffées Commune vous permettent de voyager presque partout en Suisse durant une journée entière.

Vous pouvez commander les cartes journalières directement au bureau communal. Les billets comporteront les noms, prénoms et dates de naissance des passagers. Elles ne sont pas transmissibles.

Vous devrez régler vos cartes à la commande, soit en cash, soit par carte bancaire.

Cette offre est contingentée ; par conséquent, plus vous réservez tôt, plus vous voyagerez à prix réduit.

Vente de bois de feu

Les personnes qui souhaitent acheter du bois de feu doivent s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous d'ici au 31 janvier 2026. Le bulletin doit être retourné au bureau communal de Bas-Intyamon à Enney ou par courriel à l'adresse eric.meier@lesmerlas.ch.

Prix :

- **Fr. 49.00/stère feuillus long vert (3 à 6 mètres)**
ou
- **Fr. 70.00 m³**

-<-----BULLETIN D'INSCRIPTION-----

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
No de téléphone :	

Je commande :

..... **stère(s) feuillus long vert**

**Le transport est effectué par la commune au prix de CHF 15.00/stère.*

**Je m'occupe personnellement du transport.*

Signature :

.....
**Biffer ce qui ne convient pas*

Moloks – Sacs poubelles taxés

La Commune de Bas-Intyamon rappelle à l'ensemble de ses citoyens que seuls les sacs poubelles taxés officiels doivent être déposés dans les moloks prévus à cet effet.

Des contrôles réguliers sont effectués et un dispositif de surveillance a été mis en place afin de garantir le respect de ces consignes.

Tout manquement à ces règles constitue une infraction et peut entraîner une ordonnance pénale, conformément à l'article 27 du Règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Nous comptons sur la responsabilité et la collaboration de chacun pour maintenir la propreté et la qualité de vie dans notre commune.



Déchetteries

Pour des raisons d'organisation, de circulation et de capacité des déchetteries, le Conseil communal rappelle que les habitants d'Estavannens et de Villars-sous-Mont sont priés de se rendre à la déchetterie de Grandvillard, tandis que les habitants d'Enney doivent utiliser le point de collecte d'Enney.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de bien vouloir respecter ces directives.

Batteries et appareils électroniques

Risque d'incendie!

Les batteries et les appareils électriques doivent être rapportés au point de vente ou de collecte.



Où se cachent les batteries lithiumion ? dans

- *Les visseuses sans fils*
- *Les appareils audio*
- *Les véhicules électriques*
- *Jouets électroniques*
- *Brosses à dents électriques*
- *Électronique grand public*
- *Cartes musicales*
- *Batteries externes*
- *Aspirateurs*
- *Vapoteuses*

A la déchetterie, une benne est prévue pour récupérer ces appareils.

Travaux de déneigement – stationnement des véhicules

A partir du 1^{er} décembre

Il incombe aux communes de déblayer la neige sur leur territoire. Les propriétaires doivent garder la neige sur leur propriété ; il n'est donc pas question de la pousser sur la chaussée. Il en va de même au bord de la route cantonale.

Pour faciliter le déblaiement de la neige, les véhicules seront garés sur les places privées ou sur des places de parc publiques, mais en aucun cas au bord des routes.

Par ailleurs, nous devons insister pour que les haies bordant les routes communales soient taillées chaque automne et que la végétation soit contenue sur les propriétés privées, ceci afin de dégager la visibilité de circulation et pour permettre aux engins de déneigement de circuler. A cet effet, nous vous renvoyons à notre bulletin d'information du mois de septembre qui vous indique les règles et distances à respecter pour les plantations le long des routes.

Le travail de déneigement s'organise de manière que les axes principaux de la commune soient déneigés en premier, puis les axes secondaires.

Les routes et trottoirs ne sont plus déneigés et salés entre 22.00 h. et 05.00 h. du lundi au samedi, ainsi qu'entre 22.00 h. et 06.00 h. le dimanche.

Nous vous remercions d'avance de faire bon accueil à nos collaborateurs qui oeuvrent durant l'hiver pour assurer ces travaux de déneigement.



Prévenir le risque d'incendie durant les fêtes

Les bougies sont la deuxième cause d'incendies domestiques en Suisse. La plupart des incendies causés par des bougies durant les fêtes sont dus à un manque de surveillance. Quelques secondes suffisent aux couronnes de l'Avent et sapins de Noël pour prendre feu et causer de graves incendies.

Pour éviter que la magie de Noël ne tourne au cauchemar, voici quelques précautions à prendre avec vos décorations de Noël :

- Fixer le sapin sur un socle stable, de préférence dans un récipient rempli d'eau et humectez-le régulièrement
- Poser la couronne sur un support non inflammable
- Respecter une distance de 30 cm entre les bougies et les matériaux combustibles
- Placer un seau d'eau avec une balayette à proximité de la couronne de l'Avent et du sapin de Noël, afin de pouvoir les asperger si nécessaire
- Ne pas allumer de bougies sur un sapin ou une couronne sèche, au risque de créer une véritable torche

La règle d'or :

Eteignez toujours toutes les bougies avant de quitter la pièce



Bibliothèque régionale de l'Intyamon

La Bibliothèque régionale de l'Intyamon propose un choix dense et varié de documents aux lecteurs ; en tout, plus de 10'000 ouvrages à découvrir !

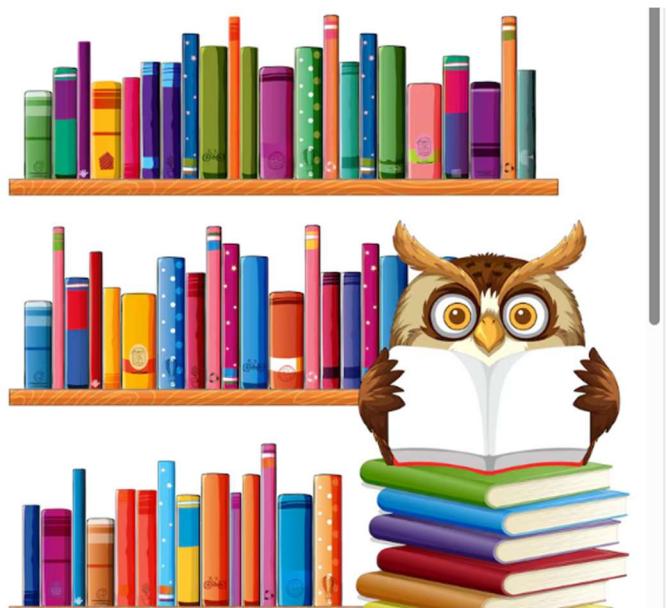
La Bibliothèque est ouverte :

Le lundi	16.00 h.	à	18.00 h.
Le mercredi	14.30 h.	à	16.30 h.
Vendredi	18.00 h.	à	20.00 h.

Durant les vacances scolaires, la Bibliothèque est ouverte uniquement le vendredi de 18.00 h. à 20.00 h.

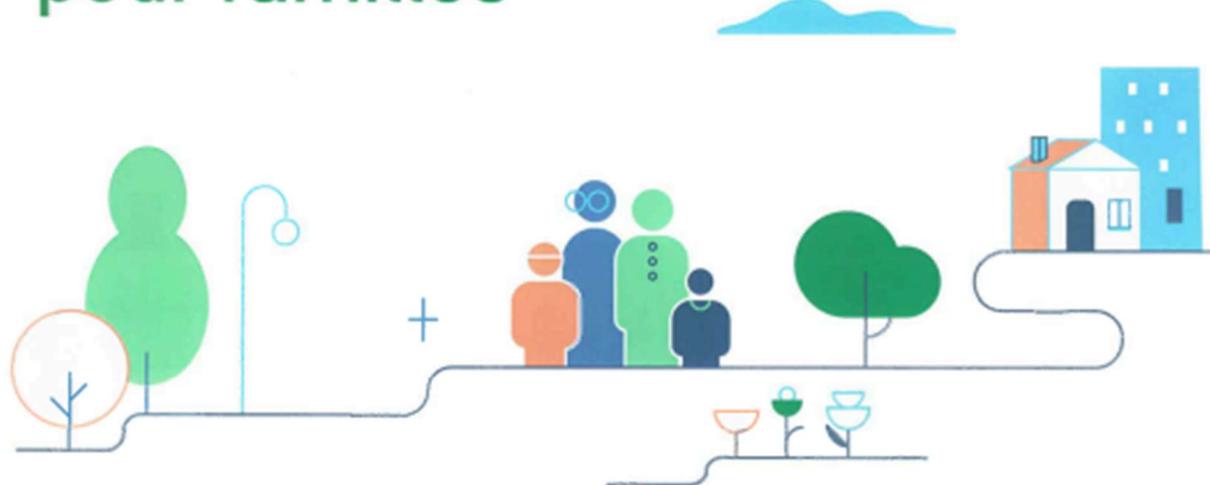
Elle se situe à la rue Jean-Marie Musy 11 – 1669 Albeuve
Tél. +41 26 535 72 95

Mail : bibliointyamon@bluewin.ch



Prestations complémentaires pour familles

Prestations complémentaires pour familles



C'est quoi les PC Familles?

Les prestations complémentaires pour familles sont une aide financière créée pour **soutenir les familles fribourgeoises dans le besoin**.

Qui peut en bénéficier?

Vous pouvez prétendre aux PC Familles si vous remplissez les conditions suivantes:

- Vous habitez dans le canton de Fribourg depuis au moins un an;
- Vous vivez durablement avec un ou plusieurs enfants de moins de 12 ans;
- Les dépenses reconnues nécessaires de votre famille sont plus élevées que vos revenus déterminants.

⋮
E C A S Caisse de compensation
K S V A Ausgleichskasse
Fribourg - Freiburg

Comment faire la demande?

1. Remplissez le formulaire officiel disponible sur ecasfr.ch



2. Joignez les documents requis (fiches de salaire, contrat de bail, relevés bancaires, etc..)

3. Envoyez le tout à:
Caisse cantonale de compensation AVS
Impasse de la Colline 1
Case postale
1762 Givisiez
026 426 79 00

Le Senior Club dès 60 ans



A VOS AGENDAS

Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en mars 2026.

Le détail des activités est affiché dans chaque village
Enney : Earlybeck
Villars-sous-Mont : L'Espace Gourmand
Estavannens : Pilier public

Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de votre village pour les transports.

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-Sous-Mont)
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)

Le Senior Club te raconte le patois



Chin-Nikolé

Du le débu déchanbre y mè redzoye to le tin dè vère Chin-Nikolé é chè flon-flon. Y no j'aportè chi dzouye é ha maji de l'infanthe.

Bin chur avui lè pére-fouétâre ke no rapalon nouthè bêtijè dè l'an pachâ!

Arouvè lè momin d'in kotchi Tsalandè, on dzouà ke di chobrâ una bala fitha dè famyie, outoua dena bala rèthe é don bi chapin.

I vo kouâje a ti bala fitha.

Saint Nicolas

Dès le début décembre, je me réjouis tout le temps de voir Saint-Nicolas et ses flonflons. Il nous apporte sa joie et la magie de l'enfance.

Bien sûr avec le père fouettard qui nous rappelle nos bêtises de l'an passé.

Arrive le moment de nous préparer à Noël, un jour qui doit rester une belle fête de famille, autour d'une belle crèche et d'un beau sapin.

Je vous souhaite à tous une belle fête !

Le Senior Club t'invite en janvier 2026



Loto

Mercredi 7 janvier à 15h00 au Home de Villars-sous-Mont.

Venez tenter votre chance dans la joie et la bonne humeur, tout en soutenant les animations du home !

Pas d'inscription.

Jeux divers

Vendredi 16 janvier à 14h00 à l'Auberge de la Couronne à Enney.

Venez jouer à divers jeux de société ou au jass, boire un thé en bonne compagnie, afin de se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance. Pas d'inscription.

Randonnée dans la Vallée avec Josiane Tinguely et Dominique Richli.

Mardi 20 janvier à 13h45 Rdv à l'ancienne école d'Enney.

Durée environ 2h30. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo ! Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps, il y a 2 niveaux de marche.

Inscriptions auprès de Josiane Tinguely au 079 252 56 43 jusqu'au lundi midi.

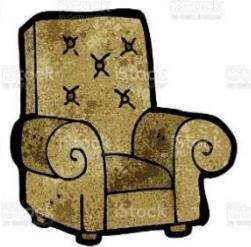
Café Patois avec Alodie Philipona.

Mercredi 21 janvier à 14h00 à l'Auberge de la Couronne à Enney.

Lire en patois, s'aider à parler ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit. Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

Bonne et Heureuse Nouvelle Année 2026 !



Le Senior Club t'invite en février 2026

Loto

Mercredi 4 février à 15h00 au Home de Villars-sous-Mont.

Venez tenter votre chance dans la joie et la bonne humeur, tout en soutenant les animations du home !

Pas d'inscription.

Crêpes de la Chandeleur à l'Auberge de la Couronne à Enney.

Vendredi 6 février, dès 11h30 apéro.

Venez déguster des crêpes salées et sucrées lors de la crêpe party.

Coût Fr 12.-, 1^{ère} boisson gratuite.

Inscriptions jusqu'au 2 février auprès d'Annette Wicht au 079 767 68 38.

Café Patois avec Alodie Philipona.

Mercredi 11 février à 14h00 à l'Auberge de la Couronne à Enney.

Lire en patois, s'aider à parler ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit. Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

Randonnée dans la Vallée avec Josiane Tinguely et Dominique Richli.

Mardi 17 février à 13h45 Rdv à l'ancienne école d'Enney.

Durée environ 2h30. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo ! Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps, il y a 2 niveaux de marche.

Inscriptions chez Josiane Tinguely au 079 252 56 43 **jusqu'au lundi midi.**

Jeux divers

Vendredi 20 février à 14h00 à l'Auberge de la Couronne à Enney.

Venez jouer à divers jeux de société ou au jass, boire un thé en bonne compagnie, afin de se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance. Pas d'inscription.

Joyeux Carnaval !



Le Senior Club t'invite en mars 2026

Loto

Mercredi 4 mars à 15h00 au Home de Villars-sous-Mont.

Venez tenter votre chance dans la joie et la bonne humeur, tout en soutenant les animations du home !

Pas d'inscription.

Café Patois avec Alodie Philipona.

Mercredi 11 mars à 14h00 à l'Auberge de la Couronne à Enney.

Lire en patois, s'aider à parler ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit. Pas d'inscription. Infos 079 767 68 38.

Bricolage de Pâques

Vendredi 13 mars à 14h00 à l'Auberge de la Couronne à Enney.

Le Printemps arrive, nous vous invitons à venir passer un bon moment de bricolage de Pâques en notre compagnie. Nous nous réjouissons de vous voir nombreux !

Le matériel sera fourni. Amenez votre bonne humeur !

Inscription jusqu'au 11 mars auprès de Jacqueline Bourquenoud au 079 643 99 51.

Randonnée dans la Vallée avec Josiane Tinguely et Dominique Richli.

Mardi 17 mars à 13h45 Rdv à l'ancienne école d'Enney.

Durée environ 2h30. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo ! Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps, il y a 2 niveaux de marche.

Inscriptions après de Josiane Tinguely au 079 252 56 43 **jusqu'au lundi midi.**

Jeux divers

Vendredi 20 mars à 14h00 à l'Auberge de la Couronne à Enney.

Venez jouer à divers jeux de société ou au jass, boire un thé en bonne compagnie, afin de se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance. Pas d'inscription.

Entre légendes et vérités

Les Voleurs de mort 2^{ème} partie *C'est peut-être l'origine du sobriquet*

C'est par hasard, lors de mes pérégrinations dans les archives des journaux, que j'ai découvert ce fait divers.

Journal Le Chroniqueur daté du 2 décembre 1857. (Encart anonyme)

Pas de la Tine, 30 novembre.

Monsieur le Rédacteur,

Il faut que je vous raconte une histoire qui fait en ce moment le sujet de bien des conversations, histoire tragicomique, digne, dit-on de figurer dans les almanachs et dans les gazettes, voire même dans le Chroniqueur.

Bref, un individu conduisait dernièrement sans bruit et sans trompettes un mort enfermé dans un sac en guise de cercueil, à peu près comme l'inconnu de la Tamise, moins le crime et les circonstances horribles qui l'ont accompagnés. Arrivé à une certaine localité, notre homme s'arrêta, laissa son char et son sac devant l'auberge du lieu et entra lui-même pour se réconforter. Pendant qu'il buvait à la santé du défunt, une femme s'approche tout doucement à la faveur des ténèbres, flaire autour du char, remarque le sac, le palpe et le juge de bonne prise. Le soulever avec effort, l'enlever ou le traîner jusque dans une remise voisine, fût pour elle l'affaire d'un moment. Curieuse de constater l'objet de sa proie, elle fait de la lumière, ouvre le sac... O spectacle d'horreur!... Elle pousse un cri, un cri effroyable qui porte l'alarme dans le voisinage. On accourt, on s'enquiert de la terrible aventure, et pour conclusion on force la pauvre femme à demi-morte à réintégrer l'objet de son vol, en l'invitant une autre fois à laisser les morts en paix...

Il serait à désirer que tous les voleurs reçussent de semblables leçons et que chaque vol qu'ils commettent fût suivi d'un aussi salutaire effroi : nul doute que le nombre diminuât sensiblement. Espérons au moins que celle-ci aura été corrigée pour longtemps.

Un de vos amis.

Journal Le Chroniqueur daté du 6 janvier 1858. (Encart anonyme)

Pour éviter toute supposition erronée et toute fausse imputation, nous nous empressons de déclarer que l'histoire du cadavre enlevé d'un char, insérée dans le Chroniqueur de 1857, N° 144, ne s'est point passée dernièrement dans une commune de la Gruyère, notamment à Enney; elle n'a rien de commun non plus avec le transfert d'un mort de l'Etivaz à Charmey, lequel transfert a eu lieu en octobre 1857.

Recopié à l'identique par M. Grandjean

Conclusion par M. Grandjean :

L'histoire est frappante par la similitude avec la légende. Si je n'avais pas trouvé l'encart de 1858, je n'aurais pas fait le rapprochement. Il faut dire qu'à l'époque, les gens étaient plus chauvins et fiers de leur lieu d'origine. Il ne fallait pas trop les titiller, nos ancêtres, d'où la réponse de 1858. Mais il n'y a pas de fumée sans feu, comme dit le dicton.



Baptême à Enney
d'après Chapuy vers 1830

La place devant l'auberge, le magasin et l'église

Historique de la tradition des Petits soldats du Mardi Gras à Villars-sous-Mont



Une curieuse coutume, bien vivante encore en 2025, ignorée au-delà de la vallée de l'Intyamon, court chaque Mardi gras à Villars-sous-Mont ainsi qu'à Neirivue. Les garçons du village forment une petite armée et avancent au rythme du tambour sous le drapeau suisse. Ils passent de maison en maison en chantant et défilant, déguisés en soldats pour récolter quelques sous dans leur sabretache, pécule qu'ils se partageront équitablement avec l'aide d'un parent.

Devant chaque porte, ils lancent, sous les ordres de leur commandant, une salve au moyen de fusils en bois munis à leur extrémité d'un projectile, pincé entre deux lames au bout de l'arme et qui, la détente pressée, jaillit au bout d'une ficelle qui le maintient. Puis ils entonnent ce chant « de guerre ».

**1/ Clair soleil roi du jour, sème tes rayons,
Car voici qu'il accourt notre bataillon,
Nous allons partir en guerre dans les bois touffus,
L'ennemi sera parterre dans une heure au plus.**

Refrain:
**Tra tra tralala, tra tra tralala
Tra lalalalalalala...**

**2/ Nous avons deux drapeaux, douze mitrailleurs,
Nos soldats les plus beaux c'est les artilleurs ;
Fantassins de vingt à trente, sans les caporaux,
Cavaliers, vélos : quarante, puis deux généraux.**

Refrain...

**3/ Nous les blancs, vous les bleus à nos rangs gaiement,
Nous allons faire feu, grave est le moment,
Camouflons par du feuillage nos fameux canons,
En avant guerriers, courage, Gloire à notre nom,
Refrain...**

Les plus âgés se chargent chaque année de former les plus petits. Chacun a sa place : l'aîné est le commandant, il y a le tambour, le porte-drapeau et au moins un soldat, donc il faut au minimum 4 participants, ce qui a presque toujours été le cas.

Il n'y a que les garçons qui défilent... « On porte des fusils... pas des baguettes de fées !!! ».

Ils portent les vieux habits militaires de leur père ou grand-père, sabretache en bandoulière et quelquefois la baïonnette sur la hanche du commandant !!!

Ils débutent lorsqu'ils entrent en première année de l'école primaire (3H) et terminent lorsqu'ils partent à l'école secondaire (fin 8H).



Un ancien du village racontait que déjà son père, né en 1898, participait à ce cortège. Personne ne sait exactement quelle est l'origine de cette tradition. Certains évoquent l'époque des guerres napoléoniennes qui recrutaient des soldats parmi les fils d'agriculteurs de la région et qui firent montre d'exploits indéniables, par exemple durant la retraite de la Bérézina en 1812. Une stèle leur est entre autres dédiée, avec le nom de ceux qui ont participé à ces guerres comme mercenaires courageux. Cette stèle est visible à Villars-sous-Mont, à droite du pont avant d'enjamber la Sarine pour rejoindre Grandvillard.

Cette jolie et exceptionnelle tradition ne pourrait perdurer sans l'aide des mamans ou des papas. Chaque année, une maman ou un papa s'engage à récupérer les habits, les fusils, le tambour et le drapeau, qui sont entreposés dans un local du village. Elle (il) veille à ce que la petite troupe fasse quelques répétitions du chant et de la chorégraphie.

Un GRAND MERCI pour cet engagement bénévole afin que cette jolie tradition, espérons-le, dure encore bien des années.

Texte:Ariane Favre (26 février 2025)
SOURCE : récits oraux des anciens du village.

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2026, ce service aura lieu **du 2 février 2026 au 30 avril 2026**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 19 janvier 2026 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch



PRO JUVENTE – Ateliers en ligne gratuits

**CONSEILS ET ASTUCES
POUR LES PARENTS**

EN LIGNE + GRATUIT

Ateliers Compétences numériques

Dates et inscriptions sur projuventute.ch/ateliers-parents

**PRO JUVEN
TUTE**

ÉCRANS ET PETITE ENFANCE

Comment accompagner nos enfants de 0 à 6 ans?

Lors de la pratique de différentes activités numériques, il faut réfléchir aux chances et risques que celles-ci comportent pour les jeunes enfants. L'atelier transmet de nombreux conseils pratiques.

LE MONDE DES JEUX VIDÉO

Pour de nombreux enfants et adolescents, les jeux vidéo font partie de leur environnement quotidien.

Comment gérer cette réalité?
A quoi faire attention lors du choix d'un jeu vidéo?

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les principales plateformes avec leurs opportunités et leurs risques ainsi que les préférences actuelles des enfants et des adolescents sont décrites durant ces soirées. Des conseils concrets pour une utilisation consciente et sûre des réseaux sociaux seront fournis.

ÉCRANS AU QUOTIDIEN DE L'ENFANCE À L'ADOLESCENCE

Risques et chances

L'atelier donne des astuces sur comment accompagner les enfants et jeunes dans l'apprentissage de la gestion des risques et chances que les écrans représentent.

CYBERINTIMIDATION

Les enfants peuvent un jour être confrontés à la cyberintimidation ou au cyberharcèlement. L'atelier présente différents aspects de ce phénomène et donne des pistes aux parents pour aider les jeunes à se protéger.

Votre enfant réclame sans cesse votre portable?
Votre ado passe son temps à scroll sur les réseaux sociaux ou passe son temps sur les jeux vidéo?
Comment gérer les écrans à la maison et en famille?
Les ateliers Compétences numériques pour les parents répondent à vos questions et besoins. Grâce aux ateliers, **en ligne, gratuits**, découvrez les conseils et astuces pour mieux gérer les écrans.

Dates et inscriptions sur projuventute.ch/ateliers-parents



Tournoi Sekulic



Aux habitants de Bas-Intyamon

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation du **tournoi Sekulic** par les clubs du FC Broc et FC Haute-Gruyère les **20-21 juin et 27 juin 2026** !

Cet événement sportif est une belle opportunité pour nos jeunes footballeurs de vivre des moments forts, de développer l'esprit d'équipe et de représenter fièrement nos clubs et notre région !

Afin de garantir le succès de cette manifestation, nous faisons appel à votre précieuse et indispensable collaboration ! **Nous recherchons des bénévoles** pour nous aider dans l'organisation de ce tournoi : montage, accueil des équipes, gestion des stands, encadrement des jeunes, logistiques, etc. **Toute aide sera la bienvenue !**

Par ailleurs, afin de financer l'événement et de soutenir les activités sportives de nos juniors, nous organisons **une vente de fondues et de sirops**. **Merci de leur faire bon accueil si vous êtes approchés !**

Un souper de soutien aura également lieu le **28 février 2026** à l'Hôtel de Ville de Broc. C'est aussi une occasion de montrer votre attachement aux clubs de Broc et Haute-Gruyère et à leurs jeunes joueurs.

Pourquoi vous engager ?

- Pour soutenir les enfants de nos villages dans leur passion du sport.
- Pour renforcer les liens entre les familles et nos clubs.
- Pour contribuer à une belle fête du football cantonal en Gruyère.

Si vous êtes disponibles pour nous aider, même quelques heures, merci de remplir le bulletin de la page suivante et de l'envoyer à :

- Marie-Angèle Doutaz, Chemin des Cossettes 1, 1663 Pringy

Sportivement, au nom du Comité d'organisation :

Stéphane Sudan, Président

Karine Sudan, Secrétaire

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR BENEVOLE



Tournoi SEKULIC 2026
20-21 et 27 juin 2026

Nom / prénom :
Adresse :
NPA / lieu :
Téléphone :
Email :
Date de naissance :
Taille du t-shirt: S M L XL XXL

Par le membre du club :
FC Broc **FC Haute-Gruyère**
Nom/prénom :

La personne ci-dessus est disposée à travailler bénévolement en faveur du Mémorial Sekulic, lors de la manifestation des 20-21 et 27 juin 2026 ou pour les montage et démontage (voir dates ci-dessous).

Montage des infrastructures (cocher vos disponibilités)			
Général, divers, décoration, emplacements des snacks et caisses, mise en place dans les salles de gym (tables et chaises par ex.), installation des parkings et de la signalisation, etc.			
Jour / Période	8h00 - 12h00	13h00 - 17h00	17h00 - 21h00
Lu 15 juin 2026			
Ma 16 juin 2026			
Me 17 juin 2026			
Je 18 juin 2026			
Ve 19 juin 2026			
Ve 26 juin 2026			

Activités lors du tournoi (cocher vos disponibilités)			
Jour / Période	7h00-11h00	11h00-15h00	15h00-19h00
Sa 20 juin 2026			
Di 21 juin 2026			
Sa 27 juin 2026			
Mes préférences (indiquer 1 - 2 ou 3 dans l'ordre de vos préférences)			
Parking/Surveillance	Accueil	Ravitaillement	Repas/Service
Gestion déchets	Cuisine/snack	Débit boissons	Terrains

Démontage des infrastructures (cocher vos disponibilités)			
Jour / Période	8h00-12h00	13h00-17h00	17h00-21h00
Di 28 juin 2026			
Lu 29 juin 2026			
Ma 30 juin 2026			
Me 1er juillet 2026			
Je 2 juillet 2026			
Ve 3 juillet 2026			

J'participe au repas de remerciement (plus d'infos suivront) Oui Non

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre soutien pour notre manifestation. Dans la mesure du possible, nous essayerons de tenir compte de vos souhaits. Nous vous recontacterons ultérieurement pour vous confirmer votre inscription.

Retour des bulletins à:

Parcourir postal:

ou

Par mail:

Marie-Angèle Doutaz

Ch. des Cossettes 1
1663 Pringy

benevoles@sekulic2026.ch

Abonnement jeunes de 18 ans !

PRESSE

2026

FRIBOURG

18ANS

OFFRE

**TU AS 18 ANS
en 2026[?]**

**TU HABITES LE CANTON
de Fribourg[?]**



**L'ÉTAT T'OFFRE
un abonnement
à un journal**

POUR T'INSCRIRE, C'EST PAR ICI !

www.fr.ch/abo

Option Gruyère

Une dynamique régionale au service de la culture, de l'enfance et de la jeunesse

Option Gruyère est une association intercommunale fondée en 2022 par les **25 communes du district de la Gruyère**. Elle a pour mission de **déployer des actions et projets d'envergure** en faveur de la **culture** ainsi que de **l'enfance et de la jeunesse (0-25 ans)** sur l'ensemble du territoire gruérien.

L'association agit comme un **acteur central de coordination des politiques publiques** dans ses deux domaines de compétence, et soutient concrètement des initiatives locales porteuses de sens et d'impact.

Parmi ses actions prioritaires :

- **Soutenir des projets culturels à portée régionale**, avec une attention particulière portée à la **création artistique professionnelle**.
- **Accompagner les projets dédiés à l'enfance et à la jeunesse**, encourager **l'engagement social, l'intégration, l'insertion professionnelle et la participation civique** des enfants et des jeunes.

👉 Découvrez l'ensemble des projets et activités d'Option Gruyère :

🔗 www.optiongruyere.ch

📱 Suivez-nous sur Instagram : [@optiongruyere](https://www.instagram.com/@optiongruyere)

📲 Et retrouvez-nous aussi sur l'application **iGruyère**



Planter des arbres fruitiers

Afin de maintenir le riche patrimoine fruitier du Parc, des actions de soutien à la plantation sont menées chaque année. **Le soutien inclut le conseil, un prix favorable à l'achat de l'arbre et à sa taille sur 6 ans.**

Le site du Parc détaille toute la procédure, du choix de l'arbre au formulaire de commande. Pour une livraison au printemps 2026, les commandes sont à adresser d'ici au 31 janvier 2026.

Informations sur les variétés et commandes



Aménager un étang chez soi

Et si, au détour d'un jardin ou d'un pré, la grenouille faisait à nouveau entendre sa chanson ? Les étangs ont presque disparu de nos paysages : plus de 90 % des zones humides suisses se sont éteintes.

Créer un étang, c'est offrir un refuge à toute une vie discrète mais essentielle ; tritons, libellules, abeilles sauvages et oiseaux y trouvent refuge naturellement. Quelques mètres carrés suffisent : un emplacement ni trop ombragé ni trop exposé, des pentes douces, des plantes indigènes (joncs, carex, menthe aquatique) et surtout pas de poissons.

L'entretien reste léger : couper un peu de végétation de temps à autre, surveiller l'envasement, ne jamais le vider complètement. En s'engageant à le maintenir durant au moins huit ans, l'étang devient un vrai petit écosystème durable.

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut accompagne les propriétaires qui souhaitent franchir le pas : conseils techniques, suivi écologique et soutien financier pouvant aller jusqu'à 70 % des coûts, selon le projet.

Renseignements au 026 924 23 30 ou à nature@gruyerepaysdenhaut.ch

Planter arbres et arbustes

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut accompagne les propriétaires qui souhaitent planter des haies – ou remplacer des laurelles et thuyas –, et planter des arbres isolés (tilleul, érable, merisier...), en conseillant, aidant au choix des essences locales et en soutenant financièrement le projet.

La prochaine livraison de plants aura lieu à l'automne 2026. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'adresser au Parc au 026 924 23 30 ou à nature@gruyerepaysdenhaut.ch.

SIV de Villars-sous-Mont

L'association fête son 10^e anniversaire !

Depuis dix ans, la Société d'Intérêts Villageois (SIV) de Villars-sous-Mont fait battre le cœur de notre village. Fondée le 24 avril 2015, cette belle aventure associative est aujourd'hui la seule structure qui rassemble les villageois autour d'activités conviviales et festives.

Mais au-delà des moments partagés, la SIV a pour mission :

- D'encourager les activités socioculturelles ;
- De mettre en valeur notre patrimoine, nos traditions et participer à la promotion touristique locale ;
- De favoriser le développement harmonieux de notre village ;
- De contribuer à l'embellissement ou à l'entretien des sites et installations de détente.

Les sentiers pédestres bien entretenus, la place de pique-nique accueillante, les fleurs qui égayent nos rues, les traditions comme la Saint-Nicolas ou les Fenêtres de l'Avent... tout cela ne serait pas possible sans l'énergie de la SIV, de son comité et de ses membres.

Comité

- Cédric Bourquenoud - Président
- Rebecca Taschini - Secrétaire
- Barbara Fetz - Trésorière
- André Dey - Membre
- Cédric Bapst - Membre

Activités récurrentes et manifestations

- Juin : entretien des sentiers pédestres
- Novembre : raclette des membres (offerte aux membres)
- Décembre : St-Nicolas et Fenêtres de l'Avent
- Dans le courant de l'année (la date dépend du type de manifestation) : sortie des membres

Cotisation annuelle

- CHF 25.- membre individuel (dès 18 ans)
- CHF 40.- membre collectif (couple/famille)
- CHF 50.- membre entreprise

La SIV compte actuellement 12 membres individuels, 15 membres collectifs, 4 membres entreprise.

Si vous souhaitez aussi faire partie de la SIV dès 2026, nous vous invitons à prendre contact avec la trésorière (Barbara Fetz / 079 509 54 31 / ausoleil.2033@ikmail.com).

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

Le Comité

Chœur Mixte - La Voix des Alpes



Veillée de Noël à Enney

La Voix des Alpes
Chœur-mixte - 1667 Enney

Cette année, la messe de minuit sera célébrée
dans notre église d'Enney.

Dès 23h30, le chœur-mixte La Voix des Alpes vous proposera
une veillée de Noël empreinte de douceur et de lumière.

Laissez-vous emporter par la beauté des chants, par ces mélodies qui
réchauffent le cœur et nous préparent
à célébrer la naissance de l'Enfant Jésus.

En cette période où l'on se tourne vers l'amour, le partage et la
connexion entre les êtres, rappelons-nous que :
“*On peut donner sans aimer, mais on ne peut aimer sans donner.*”

Que la paix, la joie et la tendresse habitent vos foyers,
et que vos fêtes soient douces, lumineuses
et pleines d'espérance.

Un vin chaud sera offert à la sortie de la messe

1876 – L'incendie

Un spectacle en commémoration des 150 ans de l'incendie du village d'Albeuve



1876 – L'incendie Spectacle musical

La composition de la partition (musiques instrumentale et chorale) a été confiée à Jean-François Michel alors que les textes sont rédigés par Pierre Savary, sur la base des recherches historiques menées par Patrice Borcard.

**La Billetterie ouvre en décembre !
Premier arrivé, premier servi !**

Envie de vivre cette aventure de l'intérieur en devenant bénévole durant la fête ?

www.1876-lincendie.ch

Le 20 juillet 1876, alors que les hommes du village sont partis faire les foins, une braise partie du four d'une boulangerie atteint les toits voisins. Le sec et la bise vont alors alimenter un brasier qui s'étend à tout le village. Deux heures plus tard, le bilan est terrible : 2 victimes et 150 bâtiments détruits. Seules trois habitations échappent au désastre.

Avec solidarité et générosité, les villageois et toute la région vont s'unir pour faire face : loger les infortunés, organiser l'aide, planifier la reconstruction et rebâtir.

150 ans plus tard, à l'initiative des 3 sociétés musicales locales, la région se mobilise pour commémorer les événements du passé. Comment mieux honorer les gens de ce temps-là qu'en unissant à notre tour nos forces autour d'un projet fédérateur ? A l'instar de notre logo, chacun peut apporter sa couleur afin que le spectacle musical en préparation puisse raconter notre histoire locale, mais également faire écho aux tragiques événements régionaux passés (comme les incendies de Neirivue, de Broc, de Bulle ou de Villars-sous-Mont plus récemment) et actuels, en Suisse ou ailleurs.



la Mobilière



En faveur de l'animation du Home de l'Intyamon



Venez passer d'agréables après-midi
Au Home de l'Intyamon dès 15h00

LOTO



Dates à retenir :

7 janvier 2026

4 février 2026

4 mars 2026

1 avril 2026

6 mai 2026

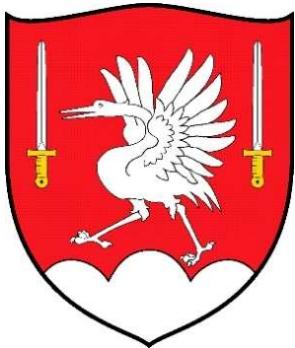
3 juin 2026

**Nous vous remercions très sincèrement
De votre participation**



Calendrier des sociétés et manifestations

01-24.12.2025		SIV Enney – Rencontres de l'Avent	Enney
01-24.12.2025		SIV Estavannens – Fenêtres de l'Avent	Estavannens
01-24.12.2025		SIV Villars-sous-Mont – Fenêtres de l'Avent	Villars-sous-Mont
05.12.2025	19h00	SIV Villars-sous-Mont – St-Nicolas	Home de Villars-sous-Mont
06.12.2025		La Lyre de Broc et Harmonie paroissiale d'Estavannens – Cortège de la St-Nicolas	Broc
11.12.2025		La Lyre de Broc et Harmonie paroissiale d'Estavannens – LOTO à l'Escale	Givisiez
20.12.2025		SIV Enney – Cornets de Noël	Enney
24.12.2025	23h30	Chœur mixte La Voix des Alpes – Veillée de Noël	Enney
17.01.2026		Ski Club d'Estavannens – Wengen pour les 50 ans du club	Elsa Pythoud – 079 124 38 09
07.02.2026		Ski Club d'Estavannens – Match aux cartes	Elsa Pythoud – 079 124 38 09
16-20.02.2026		Ski Club d'Estavannens – Camp de ski à la Fouly	
07.03.2026		La Lyre de Broc et Harmonie paroissiale d'Estavannens – Concert annuel	Hôtel de Ville à Broc
21.03.2026		Ski Club d'Estavannens – Démontage du téléski	Romain Dubath – 079 601 29 73
27.03.2026		SIV Enney - Assemblée	
30.05.2026		La Lyre de Broc et Harmonie paroissiale d'Estavannens – Concert d'été	Estavannens
11 au 27.06.2026		« L'incendie 1876 » - Spectacle musical	Albeuve
20-21 et 27.06.2026		Tournoi Sekulic	Broc



COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamón 36
1667 Enney

026 921 81 00

Service de piquet : 026 921 81 08



 www.bas-intyamon.ch



commune@bas-intyamon.ch

Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

L'administration communale sera fermée :

Vacances de fin d'année

du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026

Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Eté (1 ^{er} avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 ^{er} novembre au 31 mars)
Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h00
Samedi	9h30 – 12h00	9h00 – 12h00
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Eté (1 ^{er} avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 ^{er} décembre au 31 mars)
Mardi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
Jeudi	FERMÉ	FERMÉ
Samedi	09h00 – 13h00	09h00 – 12h00

Pour les questions techniques (eau, épuration, problèmes de ruisseau, etc.) –
service de piquet : 026 921 81 08